FICHE D'IDENTITÉ

> NOM : Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans

> RÉFÉRENCE : Site n°FR7200688

> **DÉPARTEMENT** : Gironde

> COMMUNES CONCERNÉES:

Ayguemorte-les-Graves, Beautiran, Bègles, Cadaujac, Isle Saint-Georges, Saint-Médard-d'Eyrans, Villenave-d'Ornon

- > SUPERFICIE: 1 587 hectares
- > DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION : 21 août 2006
- > VALIDATION DU DOCOB*:

24 septembre 2008

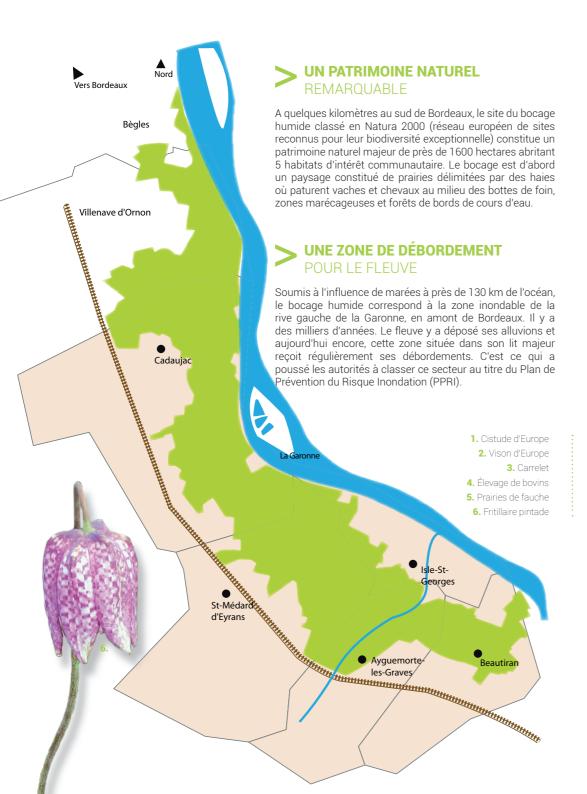
> STRUCTURE ANIMATRICE:

Communauté de Communes de Montesquieu

* DOCument d'OBjectifs qui comprend un diagnostic écologique, des mesures de gestion...

La Communauté de Communes de Montesquieu s'est engagée pour protéger ce site exceptionnel en tenant le rôle d'animateur du dispositif Natura 2000 avec l'ensemble des communes concernées. L'objectif du dispositif Natura 2000 est d'assurer la conservation de ce patrimoine naturel remarquable en offrant la possibilité aux usagers (propriétaires, exploitants agricoles) de s'investir dans la gestion de leurs parcelles par la signature de Contrats ou Chartes Natura 2000 qui permettent d'obtenir des compensations financières pour la protection des milieux





L'AGRICULTURE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Grâce à un ingénieux réseau de rouilles, d'esteys, de digues et de portes à flots, les hommes se sont appropriés cet espace depuis des siècles et y ont aménagé un marais agricole. Le maintien d'une agriculture extensive sur ces terres constitue aujourd'hui la clé de voûte pour conserver l'intégrité du patrimoine paysager et sa biodiversité.

> UNE GRANDE DIVERSITÉ FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Vous pourrez croiser sur ce territoire près de 30 espèces rares ou protégées dont 10 d'intérêt communautaire, comme le vison d'Europe, le cuivré des marais (un petit papillon orange) ainsi que des plantes remarquables, à l'image de la fritillaire pintade. Parfois, on y observe une cistude d'Europe (petite tortue aquatique protégée) ou encore un martin-pêcheur.









